



Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Mulhouse
3412-MB/SC

ARRETE N°2024/2185

portant délégation de fonctions

❖❖❖

Le Maire de Mulhouse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-18 et L 2122-32

Vu l'élection du Maire du 4 juillet 2020

Vu les délibérations du conseil municipal du 4 juillet 2020, du 17 juillet 2020 puis du 2 février 2023 fixant le nombre d'Adjoints au Maire

Vu l'élection des Adjoints du 4 juillet 2020, du 17 juillet 2020 et du 2 février 2023

arrête :

Article 1

L'arrêté de retrait de délégation de fonctions n° 2024/2043 du 17 septembre 2024 est abrogé.

Article 2

Monsieur **Hakim MAHZOUL**, Conseiller Municipal, est délégué à l'Université et à l'entrepreneuriat.

Il assistera par ailleurs le futur Adjoint à la dynamique économique et aux relations avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Article 3

Monsieur Hakim MAHZOUL est désigné pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil en cas d'absence ou d'empêchement des adjoints.

Article 4

Les délégations visées aux articles 2 et 3 du présent arrêté sont exercées sous ma surveillance et ma responsabilité.

Article 5

Elles prennent effet à ce jour et sont valables pour la durée du mandat du Conseil Municipal issu des élections du 28 juin 2020, sauf révocation de ma part.

Article 6

Le Directeur Général des Services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la Ville de Mulhouse, inséré au registre des arrêtés et dont ampliation sera notifiée :

- à Monsieur Hakim MAHZOUL,
- à Monsieur le Sous-Préfet de Mulhouse,
- au Secrétariat Général pour inscription au registre des arrêtés.

Fait à Mulhouse, le 27 septembre 2024

Madame le Maire

Michèle LUTZ

Spécimen de signature : 

Spécimen de paraphe : 

Copie de l'arrêté transmise par courriel :

- au service des moyens généraux pour publication sous forme électronique sur le site internet de la Ville de Mulhouse
- au service des Affaires démographiques
- au service Contrôle et comptabilité centrale
- au service Ressources humaines
- au service Affaires juridiques
- au service Prévention et sécurité
- au pôle développement urbain
- au Trésorier Principal de Mulhouse
- au Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Mulhouse